



COMITE SYNDICAL

PREFECTURE DES ARDENNES

23 DEC. 2009

DELIBERATION N°09-22

L'an deux mille neuf,
Le 11 décembre, à Saint Mihiel

Date de convocation	9 novembre 2009
Nombre de délégués :	
+ Titulaires et suppléants	72 dont 36 titulaires
+ Présents	20
+ vote par procuration	1

Étaient présents :

M Bernard ADAM, Mme Joëlle BARAT, M François BUSSIERE, M. Daniel COURTAUX, Mme Arlette CHARBONNIER, M. André JANNOT, M Jacques JEANTEUR, M. Lionel LADOUCE, M Daniel LAURENT, M Philippe MARTIN, M Jean PANCHER, M. Pierre PANDINI (qui a reçu un pouvoir de Claude WALLENDORFF), M. Christian BORNIET, Melle Morgane PITEL, M. Michel PORCELLI, M. Daniel ROUVENACH, M. Alain ROY, M. Daniel TOURNAY, M. Jean-Bernard THOUVENOT, M. Alain VERNEAU

Objet de la délibération :

Débat d'orientations budgétaires 2010

Vu les propositions du dossier de séance concernant les orientations budgétaires pour l'exercice 2010

Le Comité Syndical de l'EPAMA, à l'unanimité,

Prend acte des propositions faites dans le cadre des orientations budgétaires pour l'exercice 2010.

Le Président,

Jacques JEANTEUR